

Annexe II b

Règlement d'examen

Règlement d'examen

Baccalauréat Professionnel Façonnage de produits imprimés, routage				Candidats				
				Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat) Apprentis (CFA ou section d'apprentissage habilité), Formation professionnelle continue dans les établissements publics.	Scolaires (établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA ou section d'apprentissage non habilité), Formation professionnelle continue (établissement privé et établissement public non habilité) Candidats justifiant de 3 ans d'expérience professionnelle. Enseignement à distance	Formation professionnelle continue dans un établissement public habilité		Mode
Épreuves	Unité	Coef	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
E1- Épreuve scientifique et technique		5						
Sous-épreuve E 11 Analyse d'un processus de fabrication	U11	2	CCF		Ponctuel écrit	2 h	CCF	
Sous-épreuve E 12 Mathématiques	U12	1,5	CCF		Ponctuel écrit	1 h	CCF	
Sous-épreuve E 13 Sciences physiques et chimiques	U13	1,5	CCF		Ponctuel pratique	1 h	CCF	
E2- Épreuve technologique : Étude d'une situation de production	U2	3	CCF		Ponctuel écrit	2 h	CCF	
E3- Épreuve prenant en compte la formation en entreprise		12						
Sous-épreuve E 31 : Évaluation de la formation en milieu professionnel	U31	6	CCF (2 situations)		Ponctuel pratique	4 h	CCF	
Sous-épreuve E 32 : Préparation d'une production	U32	4	CCF		Ponctuel pratique	2 h	CCF	
Sous-épreuve E33 : Économie-gestion	U33	1	CCF		Ponctuel oral	30 min	CCF	
Sous-épreuve E34 : Prévention-santé-environnement	U34	1	CCF		Ponctuel écrit	2 h	CCF	
E4- Épreuve de langue vivante	U4	2	CCF		Ponctuel oral	20 min(1)	CCF	
E5- Épreuve de Français et Histoire – Géographie et Education civique		5						
Sous-épreuve E51 : Français	U51	2,5	Ponctuel écrit	2h30	Ponctuel écrit	2h30	CCF	
Sous-épreuve E52 : Histoire-Géographie et Education civique	U52	2,5	Ponctuel écrit	2h	Ponctuel écrit	2h	CCF	
E6- Épreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	U6	1	CCF		Ponctuel écrit	1h30	CCF	
E7- Épreuve d'Éducation physique et sportive	U7	1	CCF		Ponctuel pratique		CCF	
Épreuve facultative (1)	UF1							
Langue vivante			Ponctuel oral 20 min (1)		Ponctuel oral	20 min (1)	Ponctuel oral 20 min (1)	

(1) la langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire. Seuls les points excédant 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme et de l'attribution d'une mention.

